Smart Adressage - Ecoquartier Cœur de Grippon

par CORNELIE WILLY / 2019-06-14 21:57:46 / France / 4406 / EN

Année de livraison : 2015

Services Numériques : Applicatif, Mobilités, Eau, Déchets, Santé, Confort, Résilience, Sécurité
Mobilités Responsables : Accessibilité
Cycle de l'eau : Prevention, Protection
Economie Circulaire & Déchets : Autre
Biodiversité & Ecosystèmes : / Environnement Urbain, Ecotourisme /

325 000 €

Constructeur

CEC INFOG pour la mise en place de l'adressage - XERIA pour l'installation des plaques d'adressage - Sud Ouest Signalisation pour la fourniture des plaques - GFI pour le SIG - DFA Interactive pour le développement du site web de la ville

Gestionnaire / Concessionnaire

Ville de Morne-à-L'Eau

INFOS GÉNÉRALES

En 2015, la majorité des rues et voies ouvertes à la circulation n'était pas nommée et plus de 80% des maisons et autres bâtis n'étaient pas adressés ou ne disposaient pas d'une adresse normalisée sur le territoire de Morne-à-L'Eau posant des difficultés aux services publics ou administratifs, aux services de proximité ou à la personne... Sur le territoire de Guadeloupe, dans un contexte d'habitat spontané et indigne prégnant, on observe une connaissance peu fiable des

données bâties. De nombreuses constructions ne sont pas référencées au cadastre ou encore d'autres apparaissent au cadastre, mais ne figurent pas dans les bases de données fiscales. Par ailleurs, il n'existe pas ou peu de données permettant de pouvoir apprécier les éventuelles modifications apportées à un bâti (modification de la façade, extension, etc.). Compte tenu de l'absence de ces données, il est ainsi complexe de pouvoir bâtir une stratégie solide de renouvellement urbain durable. Afin de relever cet ambitieux défi, la ville de Morne à l'eau a développé un système d'adressage intelligent qui représente une grande innovation en matière de maîtrise de son territoire, à l'échelle de la Guadeloupe d'une part, mais à l'échelle nationale également. En effet, chaque adresse et chaque nom de rue est associé a un QR code qui, relié à une base de données, permet de centraliser des informations - maison par maison et rue par rue. Ce système a permis de fiabiliser la donnée bâtie et voirie existante, d'établir une référence en matière d'aménagement, et d'offrir aux usagers une meilleure sécurité et une plus grande efficacité grâce à une meilleure maîtrise du territoire. Cette première phase a été livrée en fin 2017. Elle se poursuit actuellement avec la mise en place des bases de données associées (disponible à travers des outils SIG pour les services techniques et via le site internet de la ville pour les habitants). Ce système d'adressage est également le socle de développement d'une application pour smartphone "Grippon EcoSmart" permettant de fédérer une communauté écocitoyenne autour du projet d'écoquartier de la commune. Le but de cette application est notamment :

- D'aider les usagers à s'approprier aisément les codes de ce nouvel écoquartier (gestion durable de l'énergie, la mobilité, les achats responsables, tourisme , déchets, etc.)
- De rendre l'usager acteur en rapprochant les gens les uns des autres et en facilitant les échanges avec les commerçants et artisans de proximité et les services de la commune
- D'informer les usagers de la vie de leur quartier, des événements importants ou même des risques naturels
- De contribuer au tourisme participatif, à la visite des points forts de l'écoquartier, aux spots éco touristiques de la ville, etc.

L'application sera développée et optimisée par une Start up engagée dans la croissance verte et bleue. Elle regroupera diverses fonctionnalités et thématiques : mobilité, carte interactive du quartier, risques naturels... ***Le projet Eco-quartier Coeur de Grippon*** A l'échelle plus large, le système de Smart Adressage et le développement de cette application mobile s'insère dans le projet d'écoquartier Coeur de Grippon de Morne-à-l'Eau. Depuis plusieurs années, la ville de Morne-A-l'Eau s'est engagée dans une démarche de développement durable. La commune a notamment élaboré son Programme stratégique d'Écocitoyenneté et d'Écodéveloppement qui a permis de construire une politique de développement durable. Ce travail a été récompensé au niveau national par le 1er prix d'outre-mer des villes durables en 2014. En 2015, la commune a été labellisée pour son Agenda 21 local qui s'est construit sur la base d'une concertation ambitieuse et qui a permis de construire une stratégie de développement durable et un programme d'actions détaillé. C'est ce dernier qui a été le socle du projet d'Ecoquartier Cœur de Grippon. L'Écoquartier Cœur de Grippon à Morne-à-L'Eau est le premier projet d'Écoquartier en cours de la labellisation étape n°2 de Guadeloupe. Il a pour vocation et originalité de reconstruire la ville sur elle-même dans un contexte insulaire et de biodiversité remarquable. Il porte sur les secteurs de Diado et Centre-Bourg, ce périmètre a été arrêté avec l'apport méthodologique de la Deal Guadeloupe dans le cadre du PRU, car il présentait des d'atouts indéniables au vu des objectifs du projet : rôle de carrefour communal et régional, nombreux équipements structurants et terrains présentant un intérêt pour le renouvellement urbain, large secteur agricole inondable. L'écoquartier prévoit notamment de réhabiliter 11 ha de dents creuses et de délaissés urbains sur les 54 du projet , le développement d'un volet déplacement ambitieux avec la création de pistes cyclables, de solution de déplacement innovant, la création de 400 places de parking perméables, la création de spots de biodiversité (parcs, jardins, jardins partagés, etc.) un éclairage public performant permettant une économie de plus de 70% des dépenses et la plantation de 1 000 arbres pour lutter contre la surchauffe urbaine. Construire, rénover des logements et des équipements exemplaires, adaptés aux aléas cycloniques, sismiques et inondations sera un défi majeur.

Etat d'avancement

En-cours

Fiabilité des Données

Auto-déclaration

Type de Financement

Public

Entreprise/Infrastructure

https://www.ville-mornealeau.com/developpement-economique/adressage

Developpement Durable

Attractivité :

Le projet a été mené depuis les premières phases en concertation avec les acteurs stratégiques et la population :

- Des réunions de travail ont été organisées avec les gestionnaires de réseaux afin de prendre en compte leur problématique et de mettre en commun les données
- Le service public a également été consulté via le SNA, l'IGN, le cadastre et la DRFIP
- La commune de Morne à l'Eau s'est rapprochée des services de la Poste. Ils ont été associés aux différentes réunions de travail et ont contribué à dresser un état exhaustif des bâtis sur le territoire de l'écoquartier.
- Des historiens sont intervenus afin d'apporter leur aide sur la définition des noms des rues (personnes originaires du quartier ou ayant vécu dans le quartier)
- La population a elle été associée dans le cadre de 3 réunions publiques dédiées spécifiquement à l'adressage et est associée de manière générale dans le cadre de la concertation liée au projet d'écoquartier (Réunion de sensibilisation, atelier de travail, etc.)

Bien Être :

L'identification du bâti réalisé grâce au système d'adressage a permis d'améliorer de manière significative la connaissance et l'accessibité de l'écoquartier. Cette meilleure visibilité du territoire permet de faciliter la gestion des interventions des services à la population et aux administrés ainsi que la gestion des réseaux. La qualité des services est ainsi nettement améliorée. Tous ces aspects contribuent à une amélioration de la qualité de vie générale sur le territoire de l'écoquartier. Le système est également un outil de promotion du tourisme, de l'art et du patrimoine. En effet, les usagers, grâce au QR Code, ont la possibilité de s'informer sur

l'historique d'un bâti ou sur la biographie de la personne correspondant au nom de la voie. Ils peuvent également mieux se repérer sur le territoire.

Cohésion Sociale :

Le système d'adressage permet de fiabiliser le volet fiscal participant ainsi à l'amélioration de l'équité fiscale. En effet, il est désormais possible de rattacher un bâti à un cadastre et à un invariant fiscal.

Les plaques de rue sont également génératrices de lien social. Elles mettent ainsi en valeur des résidents ou des personnes ayant résidé dans l'écoquartier. Citons pour exemple le cycliste Camille DARIDAN champion reconnu en Guadeloupe, Julien LAMEGO masseur du club de foot de la ville, ou bien encore Eddy GUSTAVE musicien saxophoniste.

Le projet a participé à la création d'une économie sociale et solidaire puisque l'entreprise en charge de la pose des plaques de rue et des habitations a favorisé l'insertion pour les travaux.

L'application smartphone permet quant à elle la mise en contact des habitants du quartier pour des échanges de services, pour l'organisation d'évènements.

Préservation/Amélioration de l'Environnement :

Le système d'adressage permet aux services techniques de la ville une meilleure maîtrise de leur territoire. Cette connaissance très fine de l'écoquartier permet de faciliter les opérations d'entretien et de maintenance des espaces préservant ainsi l'environnement. De plus, ce système permet aux citoyens d'expliquer correctement leur lieu d'habitation grâce à la précision de l'adresse où il se trouve. Cela participe ainsi à la réduction des déplacements motorisés. En cas d'intervention des secours meme dans des secteurs d'habitat spontané la localisation est efficace.

Résilience :

Les risques naturels sont très présents sur le territoire de la Guadeloupe. La meilleure maîtrise du territoire permet à la ville de Morne-à-L'Eau d'améliorer son organisation face à ces risques. La communication en période de risques en sera de même facilitée.

Utilisation responsable des ressources :

Le projet a contribué au développement économique local puisque la ville de Morne-à-L'Eau a fait appel à une entreprise locale basée en Guadeloupe pour la conception et le développement du système.

Témoignages / Retour d'expérience

Articles de presse :

- Article France Antilles du 11/03/2017 : "Des adresses géolocalisées pour tous"

- Article France Antilles du 05/03/2017 : "Les rues sont nommées et les maisons numérotées"

- Publireportage : Interview des administrés sur le sujet de l'adressage

Gouvernance

Ville de Morne-à-l'Eau

Type : Collectivité Locale

CEC INFOG pour la mise en place de l'adressage - XERIA pour l'installation des plaques d'adressage - Sud Ouest Signalisation pour la fourniture des plaques - GFI pour le SIG - DFA Interactive pour le développement du site web de la ville

Ville de Morne-à-L'Eau

Type : Public

Pour le système d'adressage, le projet a été mené en concertation avec un ensemble de partenaires :

- Habitants
- Associations et entreprises
- Concessionnaires : EDF, Régie des Eaux, SYMEG etc
- La Direction Régionale des Finances Publiques
- L'Etat
- La Poste
- AMO : CEC INFOG

Modèle économique :

Le projet d'adressage est financé par :

- par la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) versée par la Préfecture de Guadeloupe
- le FAC (Fonds d'Aide aux Communes) du Conseil Départemental de Guadeloupe
- la CANGT (Communauté d'Agglomération Nord Grande Terre)
- la Ville de Morne-à-l'Eau (Emprunt CDC BANQUE DES TERRITOIRES)

Pour l'application :

- TEPCV (ministère de la transition écologique)

Solution(s) Durables

Phase 1 - Système d'adressage

Description :

L'adressage, opération qui consiste à attribuer une adresse précise à chaque foyer est un véritable enjeu d'intérêt général en particulier sur un territoire comme Morne-à-L'Eau où il y a encore quelques années la majorité des bâtiments ne disposaient pas de numérotation. En effet la Guadeloupe est fortement dépourvue de donnée fiable en matière de bâti et de voirie. Beaucoup de rues ne sont pas nommées et l'adressage est souvent peu actualisé. On observe ainsi de nombreuses constructions, des bâtis informels n'apparaissant pas au cadastre ou dans les bases de données fiscales. Cette absence de donnée entraîne notamment de nombreux dysfonctionnements lors d'interventions diverses (concessionnaire, poste ou encore secours) pouvant mettre ainsi la population en danger. Cette absence de maîtrise du territoire engendre également beaucoup de problématiques liées à des habitations informelles (non référencées, situés parfois dans des zones à risques (inondation, faille sismique, etc.). Pour finir, les services urbains ont également beaucoup de difficultés à faire appliquer la loi : déclaration de travaux, demande de raccordement aux réseaux collectifs, etc. Compte tenu de la volonté de la commune d'inscrire le centre bourg dans un projet d'écoquartier ambitieux de renouvellement urbain durable, la collectivité a donc lancé une campagne d'adressage innovante et structurée afin de relever plusieurs défis :

- Contribuer à une meilleure qualité de vie générale sur son territoire;
- Améliorer l'attractivité économique, touristique du territoire;
- Établir l'équité fiscale ;
- Avoir une meilleure visibilité sur le territoire et donc une meilleure gestion des services à la population, aux administrés.

Le but étant de dénommer ou renommer les voies ouvertes à la circulation publique et de numéroter correctement l'ensemble des bâtis sur le territoire. Pour ce faire, un repérage de l'ensemble des voies et des bâtiments a été réalisé à l'aide d'une caméra embarquée sur une voiture permettant ainsi l'identification du bâti. L'ensemble du bâti a donc été photographié à haute vitesse et en forte résolution: façade et vue de haut. Un carnet d'adressage, bâti par bâti et rue par rue a été formalisé et précise les informations pour chacun. Un plan d'adressage a ensuite été proposé : un numéro a été attribué à chaque maison référencée et un nom de rue a été attribué pour chaque rue en lien avec le SNA et l'IGN. (CF Extrait du carnet d'adressage) Cette partie du projet a été menée en étroite concertation :

- D'une part avec les concessionnaires, le service du cadastre et la Direction Régionale des Finances Publiques qui ont été sollicités lors des réunions de travail et qui ont contribué à la bonne réalisation de ce projet en mettant l'ensemble des données en communs.
- D'autre part avec les experts et historiens qui ont travaillé avec les services de la commune afin d'attribuer des noms aux rues. Ces noms de rue ont été sélectionnés parmi des habitants du quartier. Citons notamment la rue DARIDAN champion cycliste reconnu en Guadeloupe originaire de Morne à l'Eau, la rue Julien LAMEGO masseur du club de football de la ville ou encore la rue GUSTAVE musicien saxophoniste de Morne à l'Eau

Pour finir la population a été largement associé à ce projet à travers la concertation d'ampleur engagée dans le cadre du projet d'Écoquartier. Suite à la définition du principe d'adressage pour le quartier, les plaques ont été définies. Elles sont déclinées pour les bâtis en deux types : Une taille dédiée aux logements Une taille dédiée aux bâtiments ayant des situations mixtes (doubles fonctions : logement et activités économiques ou services) Ainsi, le format de la plaque permet l'identification visuelle de la fonction du bâti. La ville de Morne-à-l'Eau a misé sur l'originalité du format de ses plaques de rues et d'habitation. En effet, les plaques de couleurs vives (carmin et jaune) sont rétroréfléchissantes, disposent d'un film de protection aux agressions naturelles et graffitis. Chaque plaque est équipée de QR Code qui permet d'encoder des données. C'est une passerelle liée au SIG de la ville et donnant accès aux informations telles que le nom du propriétaire bâti, le nombre de bâtis sur la voie...Certaines de ces données sont uniquement accessibles aux services communaux et d'autres accessibles aux usagers (historique de la maison, biographie correspondant au nom de la voie). Pour l'instant, l'administré est redirigé vers un site internet en cours d'élaboration et l'agent est redirigé vers le logiciel SIG qui regroupe l'ensemble des données. Les données sont réunies à l'échelle de l'écoquartier, puis rue par rue et bâtiment par bâtiment.

- Cadre de vie :
- Mobilité :
- Numérique :
- Gouvernance projet urbain
- Valorisation identité culturelle/historique
- Sécurité
- Services numériques
- Gestion de l eau
- Gestion des déchets
- Gestion espaces naturels

Entreprise (s) :

Entreprise (s) :

Entreprise (s) :

Phase 2 - Application smartphone

Description :

Suite à la mise en œuvre du système d'adressage intelligent, la ville de Morne à l'Eau souhaite développer un outil innovant permettant de communiquer avec la population et les usagers de Morne à l'eau. Cet outil est bâti sur la base de données développée dans la phase « smart adressage » qui constituera ainsi le socle

de l'application mobile. En effet, l'organisation des données précises bâtiment par bâtiment et rue par rue permett usagers pour communiquer de manière ciblée. Le but de cette application est notamment :

- D'aider les usagers à s'approprier aisément les réflexes écocitoyens (gestion durable de l'énergie, la mobil
- De renforcer la communauté écocitoyenne Cœur de Grippon en offrant un espace où les éco citoyens peu
- Faciliter les échanges avec les commerçants de proximité et les services de la commune
- D'informer les usagers de la vie de leur quartier, des événements importants ou même des risques naturels

La plateforme permet à la différence du site internet de cibler au plus près les informations et de les organiser, no l'écoquartier et de chaque habitation. Deux versions seront disponibles : l'une très détaillée pour les habitants et l'

Actualités :

La ville communique avec ses usagers et les informe des dernières actualités. Celles-ci peuvent concerner l'ense apparaissent sur le smartphone en notification instantanée.

Ex d'actualité : Le jardin partagé organise une visite guidée. Grande braderie rue Achille René Boisneuf le 12 jan l'occasion.

Commerces de proximité :

L'usager accède aux informations relatives aux commerces de proximité : localisation des commerces, horaires d'

Ma maison :

Une fiche d'identité est réalisée pour chaque habitation, reliée a un QR code. Cette fiche identifie les données mi construction, étiquette environnementale, etc. Pour les bâtiments patrimoniaux, la fiche d'identité sera complétée d'une fiche information qui relatera les informations historiques, architecturales de la maison (repris dans l'onglet culture).

Déchets :

L'usager accède aux informations en lien avec les déchets : déchèterie la plus proche, horaires d'ouverture de la ressourcerie, fréquence de ramassage des déchets, le devenir des déchets, tutoriel pour bien remplir ses poubelles et réduire ses déchets, contacts pour l'enlèvement des D3E, point de compostage urbain, etc

Carte interactive :

Une carte interactive permettant de circuler sur le quartier met en évidence les lieux d'intérêt, les arrêts de transports en commun, le commerce et les services de proximité, l'écotourisme, le positionnement des parkings publics, les bornes de recharge pour voitures électriques, les services du quartier (restaurants, magasins, etc.), etc.

Mobilité :

Un onglet présentera les différents moyens de se déplacer sur le quartier et un focus précisera les détails propres à chaque moyen : Transports en commun : horaires, fréquence, etc. – (A terme en temps réel) Voitures électriques : bornes de recharge électrique à l'échelle du quartier Vélo : présentation des pistes cyclables, des points de stationnement, des points de recharge électrique Morne à l'eau Cyclopousse : commande en ligne d'un cyclopousse, disponibilité Piéton : voies piétonnes, parcours piétons à thème.

Risques naturels :

Les risques naturels sont un enjeu important en Guadeloupe. Afin de s'inscrire dans une démarche d'adaptation au changement climatique, le quartier intègrera les informations les plus précises en matière de risques. Cet onglet permettra notamment : De sensibiliser les usagers aux risques naturels : films de sensibilisation, etc. De présenter la stratégie à l'échelle du quartier pour mettre les usagers en sécurité (zones d'abris, cheminement à emprunter, etc.) Pour chaque habitation de préciser, au regard des études réalisées, la vulnérabilité (risques concernés, etc.) De communiquer en période de risques : alerte risques naturels, marche à suivre, etc.

Biodiversité :

L'écoquartier est caractérisé par des espaces naturels d'une grande richesse. Cet onglet présentera des informations en lien avec les différents espaces de biodiversité : détails sur les essences, parcours sur la biodiversité…

Energie :

L'énergie est une thématique importante de l'écoquartier. Cet onglet pourra être largement développé et contenir notamment : Les informations liées à la consommation énergétique globale de l'écoquartier (avec un historique afin de pouvoir identifier les variations – ces variations seront analysées et des préconisations seront alors proposées) Les informations liées à la production d'énergies renouvelables du quartier Les informations liées à la rénovation énergétique du bâtiment (aides associées…). Des concours énergétiques pourront également être proposés (l'habitant le plus économe, les gestes pour réduire ses consommations, etc.) ainsi que des éléments visant à sensibiliser les usagers sur les écogestes.

Communauté Coeur de Grippon :

Afin de promouvoir l'économie circulaire et les circuits courts, la plateforme proposera un forum dédié à la mise en contact des habitants afin qu'ils puissent s'échanger des services ou des objets (vente, prêt, etc.), organiser des évènements au sein du quartier, promouvoir une association , etc. Une page spéciale sera dédiée aux matériaux de construction pendant toute la durée du chantier afin que les habitants puissent s'échanger des matériaux de construction (dans le cadre des rénovations lourdes).

Travaux :

Le projet d'écoquartier va engendrer des travaux importants pouvant occasionner des nuisances pour les usagers. Aussi, un onglet spécifique permettra à la ville d'échanger sur les travaux prévus et d'informer la population (à l'échelle du quartier ou rue par rue) des travaux et des conséquences à venir. Des informations pédagogiques pourront également être apportées : détail des travaux, description du projet, durée totale, planning des phases bruyantes, quelles sont les répercutions des travaux en cours pour les habitants, etc

Tourisme, art et patrimoine : La plateforme étant organisée grâce au QR Code, les habitants et usagers pourront scanner les « bâtiments », « rues » ou « places » et en connaître l'histoire et les spécificités. Des parcours à thèmes pourront être proposés (sur l'histoire, la biodiversité, etc.).

Pour finir, un espace d'échanges permettra aux usagers :

- De communiquer avec les services et entre voisins, de poser des questions, etc.
- De participer à des sondages
- De signaler un problème ou un dysfonctionnement
- De rejoindre les réseaux sociaux de la commune.

- Cadre de vie :
- Mobilité :
- Développement économique :
- Numérique :
- Ressources :
- Biodiversité :
- Energie/climat :
- Participation citoyenne
- Valorisation identité culturelle/historique
- Services de proximité
- Sécurité
- Qualité de l'air
- Economique circulaire
- Transports doux
- Véhicules électriques
- Gestion stationnement
- Infrastructures
- Services numériques
- Gestion de l eau
- Gestion des sols
- Gestion espaces naturels
- Adaptation changement climatique

Entreprise (s) :

Entreprise (s) :

Concours

Raisons de la candidature au(x) concours

La ville de Morne à l'eau a développé un système d'adressage intelligent qui représente une grande innovation en matière de maîtrise de son territoire. Chaque adresse et chaque nom de rue est associé a un QR code relié à une base de données. Ce système a permis de fiabiliser la donnée bâtie et voirie existante, d'établir une référence en matière d'aménagement, et d'offrir aux usagers une meilleure sécurité et une plus grande efficacité grâce à une meilleure maîtrise du territoire.

Ce système d'adressage est également le socle de développement d'une application pour smartphone "Grippon EcoSmart" permettant de fédérer une communauté écocitoyenne autour du projet d'écoquartier de la commune.

Batiment candidat dans la catégorie

Grand Prix Infrastructure Durable

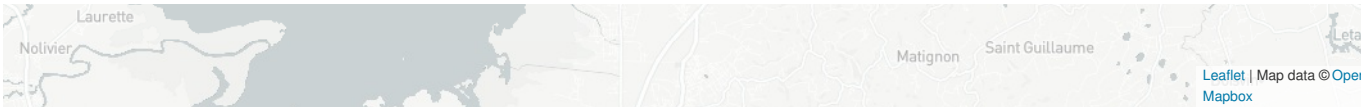

Date Export : 20230317230810